

Communiqué

L'Autorité de régulation porte à la connaissance du public des usagers que l'opérateur Algérie Télécom lui a notifié la réparation totale, ce mardi 27 octobre à 4 heures 30 minutes, du câble sous-marin SEA-ME-WE4 reliant Annaba à Marseille. Les essais effectués en continu sur ce câble ont conclu au rétablissement total de l'Internet et au retour à une situation normale en la matière.

L'Autorité de régulation se réjouit des développements heureux de cet incident et salue la prouesse réalisée permettant aux usagers de jouir à nouveau de leur connexion Internet.

Il importe de signaler ici l'effort déployé par Algérie télécom, tout au long de cette panne pour maintenir, malgré le caractère de force majeure que revêt la coupure, la continuité de service que lui impose son cahier des charges.

Il reste que nombre d'usagers n'ont pu, malgré une gestion judicieuse des flux disponibles, accéder à Internet ou jouir d'une bonne qualité de service.

Il appartient donc à l'opérateur de procéder, ainsi qu'il s'y est engagé du reste, aux dédommagements qui s'imposent à l'égard de ses clients.

L'Autorité de régulation reste en contact permanent avec Algérie Télécom à l'effet que cet engagement soit effectivement pris en charge.